



FONDATION
DES FEMMES

Enquête #MeToo : la parole au pied du mur (sondage réalisé en partenariat avec *Femme Actuelle*) Un an après l'affaire, pour les femmes victimes tout reste encore à faire.

Les résultats détaillés de l'enquête

Aujourd'hui, en France, 1 jeune femme sur 10 de moins de 20 ans déclare avoir été agressée sexuellement au cours de sa vie et 16% des femmes déclarent avoir subi des viols ou des tentatives de viols au cours de leur vie¹.

La Fondation des Femmes est la fondation de référence en France pour les Droits des Femmes et contre les violences dont elles sont victimes. Grâce aux dons qu'elle reçoit, elle apporte un soutien financier, juridique et matériel aux initiatives associatives à fort impact, sur tout le territoire.

Suite à la vague #MeToo, la Fondation des Femmes s'est saisie du sujet et a lancé une campagne nationale de collecte pour soutenir les associations, débordées de demande, et leur donner les moyens d'y répondre. **Cette campagne a notamment été portée par des personnalités engagées, avec le soutien de *Libération* et France Inter, sous le hashtag [#MaintenantOnAgit](#)**, et offre une réponse concrète aux centaines de femmes françaises qui ont trouvé le courage de porter plainte suite à l'affaire Weinstein et la campagne #MeToo en résultant.

Dans le sillage de cette campagne #MaintenantOnAgit et un an après l'affaire Weinstein, la Fondation des Femmes a souhaité réaliser un état des lieux pour la première fois en lançant une grande enquête en ligne auprès des femmes. **Cette enquête a pour but d'évaluer l'impact concret de ce mouvement planétaire dans la vie des femmes ayant témoigné.**

Méthodologie :

Ce questionnaire a été publié en ligne le 13 septembre et clôturé le 27 septembre 2018, permettant ainsi de récolter **1 344 réponses (175 femmes ayant répondu n'ont pas subi de violences, les résultats présentés ci-dessous porteront donc sur les 1169 femmes victimes de violences ayant répondu à cette enquête).**

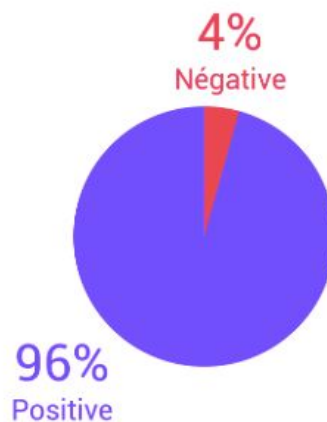
Parmi elles, 306 ont également partagé leurs témoignages écrits. La diffusion de ce sondage au plus grand nombre s'est faite grâce à un fort relais associatif ainsi qu'à travers différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn).

¹ <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/violences-de-genre/reperes-statistiques-79/>

1. Témoigner après #MeToo

La campagne #MeToo a été un déclencheur très important et positif dans la vie des répondantes : 71% des femmes victimes ont trouvé le courage de témoigner grâce à #MeToo. Pour une écrasante majorité d'entre elles (95.7%), témoigner dans le sillage de ce mouvement a été une expérience positive : #MeToo a donc été une révolution et a permis quelques avancées.

Part des femmes jugeant leur expérience de parole



2

Vers qui se tournent les femmes pour témoigner ?

Parmi les femmes qui ont témoigné, 95.3% en ont parlé avec leur entourage (proches, famille, collègues) et 91.1% d'entre elles ont trouvé cette expérience positive. Grâce à #MeToo, les femmes sortent de l'isolement. 47.2% d'entre elles ont témoigné sur les réseaux sociaux, et 15.9% sont entrées en contact avec des associations d'aide et de soutien aux victimes de violences.

2. La réponse des institutions - Les service de police et de gendarmerie : une première étape essentielle pourtant insatisfaisante

En qui les femmes victimes de violences ont-elles confiance?

Police

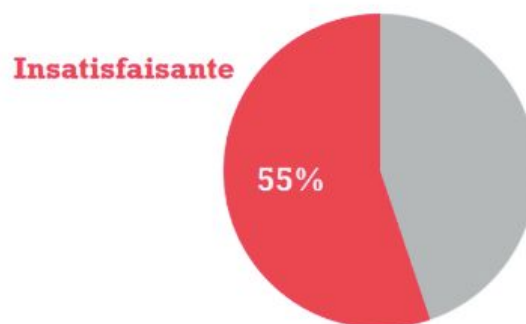


² La datavisualisation a été réalisée par Julie Desrousseaux

Sur les 71% de femmes interrogées qui ont témoigné, **seules 10.5% ont contacté les services de police et de gendarmerie**, 55.2% d'entre elles se déclarent d'ailleurs insatisfaites de leur expérience avec ces services. Cela peut notamment s'expliquer par un indice de confiance très bas, à 18% (confiance et très confiance), confirmé dans notre enquête. C'est pourtant la première étape dans une procédure judiciaire qui pourrait permettre de juger et de condamner le.s agresseur.s.

Expérience avec la police/gendarmerie

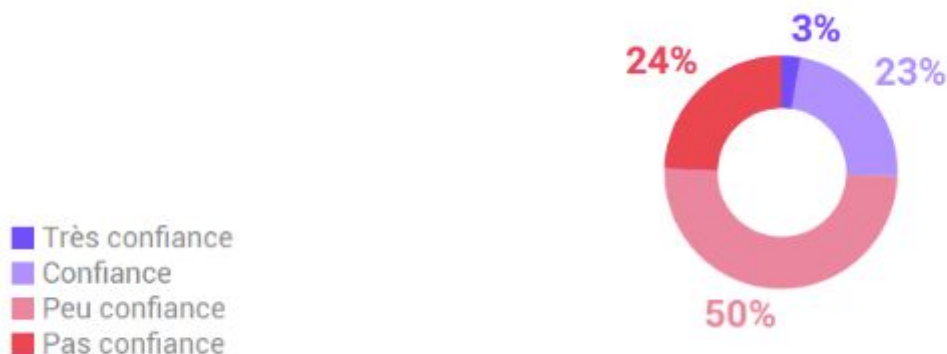
Part des femmes satisfaites/ insatisfaites sur les 87 ayant contacté la police / gendarmerie



Sur les 71% de répondantes ayant témoigné suite à #MeToo, seules 7.8% ont contacté un.e avocat.e, ce qui a été une expérience satisfaisante pour 58.5% d'entre elles. Malgré un sentiment de satisfaction assez important, la question de l'accès à la justice pour les femmes victimes de violence reste préoccupante compte tenu d'un indice de confiance assez bas envers la justice, à 25.6%.

En qui les femmes victimes de violences ont-elles confiance?

Justice



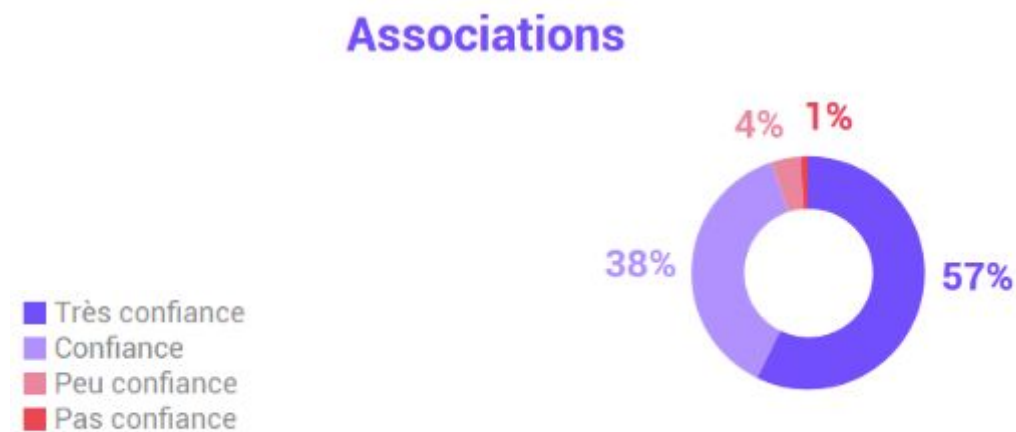
La Fondation des Femmes oeuvre en faveur de l'accès à la justice, et dispose pour cela d'une Force juridique, qui regroupe plus de 150 avocat.e.s et professionnel.le.s du droit pro bono. La

Fondation des Femmes met ces ressources au service des associations et des femmes victimes.

3. Les associations : interlocutrices privilégiées des femmes victimes de violences

Les associations sont les interlocutrices plébiscitées et partenaires de confiance des femmes victimes. Elles sont de loin en tête de l'indice de confiance, avec 95%. Les femmes qui répondent disent avoir très confiance ou confiance dans les associations.

En qui les femmes victimes de violences ont-elles confiance?



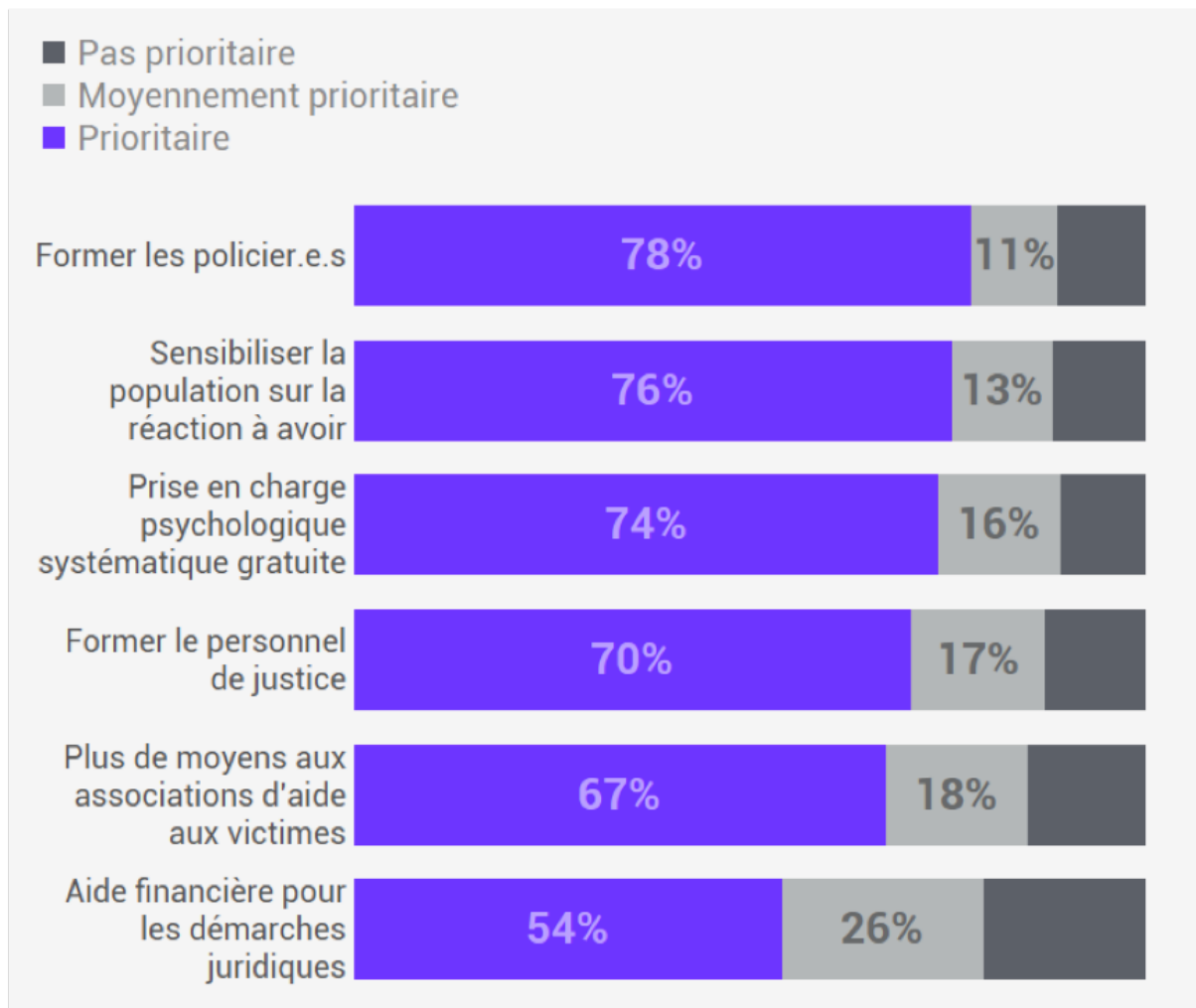
Pour autant, parmi les répondantes, **seulement 15.9% des femmes ont contacté des associations d'aide et de soutien aux victimes de violence.** Il convient de s'interroger alors sur ce qui fait qu'elles ne les sollicitent pas alors qu'elles leur font une confiance totale. **Ces associations sont-elles trop peu accessibles, débordées, pas assez présentes sur tout le territoire ?**

Il est urgent d'apporter des moyens financiers et matériels aux associations d'aide et d'accompagnement aux femmes victimes de violence afin de favoriser leur accessibilité et leur développement.

La Fondation des Femmes soutient de diverses façons des associations d'aide aux victimes, plus particulièrement en collectant des dons qui leur sont intégralement reversés notamment lors de la [Nuit des Relais](#) ou de campagnes spécifiques telles que [#MaintenantOnAgit](#).

- **Les priorités d'action :**

Cette enquête a également été l'occasion pour les répondantes d'identifier et de hiérarchiser des priorités d'action qui selon elles permettraient d'améliorer la prise en charge des femmes victimes de violences :



- **Propositions d'amélioration :**

Si l'importance de #MeToo et de l'affaire Weinstein dans le monde entier est indiscutable, les actions réelles qui ont suivi les témoignages #MeToo de femmes ont été décevantes. Les femmes ont certes libéré leur parole, mais les réponses des services publics, et de la société en général, n'ont pas été à la hauteur de leur courage. Il reste encore beaucoup à faire pour assurer que les témoignages #MeToo soient suivis d'actions concrètes.

- 1) **Soutenir financièrement le tissu associatif** qui est le premier interlocuteur de confiance des femmes victimes. Les associations doivent être plus présentes, plus visibles et plus en capacité de répondre. Pour cela, elles ont besoin de davantage de moyens. Des initiatives efficaces telles que la **Maison des femmes de Saint Denis** devraient être répliquées, la modernisation de l'offre d'accompagnement via le numérique devrait être accéléré, et les permanences téléphoniques soutenues (notamment l'AVFT, le CFCV et la FNSF).

- 2) **Réformer radicalement le traitement des plaintes par les forces de police/gendarmerie.**
Cela pourrait être notamment réalisé par une formation de base de 100% des policiers et gendarmes, d'ici la fin du quinquennat. Pour les victimes de viol, il convient d'expérimenter la création de **Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) tel que celui mis en place avec succès à Bruxelles** et mettre en place des nouvelles procédures claires et concrètes dans chaque commissariat pour toutes les victimes de violences sexistes. Cela pourrait se matérialiser par l'installation d'un box à part, bienveillant, pour accueillir les femmes souhaitant porter plainte, une mise en contact proposée systématiquement avec des associations de soutien et des psychologues, etc. Il est nécessaire d'engager la responsabilité des gendarmes et des policiers lorsque ces procédures ne sont pas respectées et que les femmes sont mal reçues.

- 3) **Renforcer les possibilités d'accompagnement psychologique en commençant par former la population** aux meilleures façons de réagir face à une victime de violence sexiste ou sexuelle. Nous proposons notamment le lancement d'une campagne de prévention sur les 4 phrases clé à dire à une victime qui témoigne. Enfin, le remboursement à 100% par la sécurité sociale des frais médicaux engendrés par le post-trauma est essentiel afin que toutes les femmes, peu importe leur niveau de revenu, puisse se reconstruire.



La Fondation des Femmes souhaite collecter 200 000 euros à l'occasion de la **Nuit des Relais**, course engagée et festive contre les violences faites aux femmes, qui se tiendra le 4 décembre au Grand Palais. Les fonds collectés seront reversés à 100% à des associations de lutte contre les violences. Les précédentes éditions avaient permis de récolter 100 000 euros, intégralement reversés à des associations.

Informations et inscriptions sur nuitdesrelais.org

Contacts :

Anne Cécile Mailfert - 0658477268 - annececile@fondationdesfemmes.org

Juliette Nory - 06 69 03 74 07 - juliette@fondationdesfemmes.org

Camille Klein - 06 79 02 10 66 - camille.klein@tbwa-corporate.com

